



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : centres des impôts

Question écrite n° 94052

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les menaces qui pèsent à nouveau dans les services des finances publiques. La restructuration des services se poursuit avec son cortège de suppressions d'établissements et de points d'accueil de proximité. Dans la région du Nord, sont annoncées pour le 1er janvier 2017 la fermeture pure et simple de quatre trésoreries : Raismes, Anzin, Pont à Marcq et Saint-Pol-sur-Mer. Les missions SPL (secteur public local) de Raismes seraient transférées à Saint-Amand-les-Eaux et le recouvrement au SIP Val de Scarpe. Quant à la trésorerie d'Anzin, les missions seraient transférées sur Valenciennes. Autant de décisions contestées par les maires des deux communes concernées qui dénoncent les conséquences en résultant pour leurs habitants. Force est de constater que le démantèlement du réseau ne fait que s'accroître au fil des années et augure de futurs plans massifs de suppressions d'emplois à moyen terme. La modernisation de l'action publique (MAP) mise en œuvre continue le travail de sape de la révision générale des politiques publiques (RGPP) en cours sous la précédente législature. Force est de constater aussi que l'éloignement des services publics ouverts à la population ne cesse de s'accroître. L'avenir des missions de service public, la mobilité forcée des agents tant géographique que structurelle et les conditions de travail des agents ne sont aucunement pris en compte dans les décisions gouvernementales, toutes dictées par la volonté délibérée d'amoindrir le service public. Cela s'ajoute à la suppression d'antennes de la CARSAT, à la réduction des ouvertures au public de la CAF, de Pôle Emploi etc. Il constate pourtant au quotidien que de plus en plus d'usagers ont besoin d'écoute dans leurs démarches alors qu'ils sont confrontés à la déshumanisation ambiante : internet, plateformes téléphoniques. Il lui demande donc l'annulation des décisions de fermetures des trésoreries citées notamment celles de Raismes et d'Anzin. Il est impératif de maintenir les derniers services publics de proximité qui existent encore et de revenir sur ces décisions et autres mesures en gestation notamment dans le secteur de Tourcoing, Denain, Valenciennes et le Quesnoy où des fusions ou regroupements semblent envisagés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94052

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 mars 2016](#), page 2124

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)